

Conformément à l'article R 331-4 du code rural, j'ai l'obligation de justifier que je vous ai informé de ma demande, pour qu'elle soit recevable.

Votre signature apposée au verso de cette lettre, ne vous engage en aucun cas à louer ou vendre vos biens au demandeur de l'autorisation d'exploiter.

Dans l'hypothèse où vous envisagez de changer la destination de vos terrains ou si vous ne souhaitez pas les louer au présent demandeur, la délivrance d'une autorisation d'exploiter à celui-ci ne remet pas en cause vos projets.

Toutefois, vous ne pourrez louer vos terrains qu'à une personne physique ou morale titulaire de l'autorisation d'exploiter si elle lui est nécessaire.

Vous avez la possibilité de produire des observations écrites auprès de la Direction Départementale des Territoires – Place de la Révolution Française – BP 605 - 90020 BELFORT - **dans un délai de 15 jours** à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le demandeur ,	Le propriétaire,
	« J'ai pris connaissance des informations ci-dessus »
Fait à le.....	Fait à le.....
Nom(s), prénom(s) :	Nom(s), prénom(s) :
Signature(s) :	Signature(s) :
(signature du demandeur précédée <u>du nom et prénom</u> ou tampon pour les administrations) En cas de GAEC, signature de tous les associés	(signature du propriétaire précédée <u>du nom et prénom</u> ou tampon pour les administrations) En cas d'indivision, signature de tous les indivisaires ou du mandataire légal